



Commune de VEZELS-ROUSSY
20 route des Vallées
15130 VEZELS-ROUSSY

Envoyé en préfecture le 10/11/2025
Reçu en préfecture le 10/11/2025
Publié le
ID : 015-211502570-20251106-DEL_2025_24-DE

Département
CANTAL
Arrondissement
AURILLAC
Canton
VIC-SUR-GERE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VEZELS-ROUSSY

Séance du 06 Novembre 2025

Délibération n° DEL_2025_24

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 10

Votants : 10

L'an deux mille vingt-cinq, le six du mois de novembre, le Conseil Municipal de la commune de Vezels-Roussy dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la salle de réunion de la mairie 20 route des Vallées 15130 Vezels-Roussy, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc TOURLAN, Maire.

Date de la convocation du Conseil : 27 octobre 2025

Présent(s) : BOLLAERT Maryse, CAPREDON Jean-Baptiste, LAMOUROUX Alain, PEGORIER Jean-Luc, ROUMANIOL Jacques, TOURLAN Jean-Luc, VIGNES Sylvie, PEPIN Monique, PRADAL Stéphanie, LESCURE Céline

Absent(s) : MAX Pablo,

Secrétaire de Séance : ROUMANIOL Jacques

Objet de la délibération : EMPRUNT FINANCEMENT TRACTEUR

DELIBERATION

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a consulté un établissement bancaire pour obtenir un prêt de 70 000 € pour financer l'achat d'un tracteur et son équipement.

Mr Le maire présente au conseil les différentes propositions présentées par le Crédit Agricole Centre France.

DECISION

Après analyse des offres, afin de financer l'achat d'un tracteur et son équipement. Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DECIDE :

- de contracter auprès du Crédit Agricole Centre France un prêt de 70 000 € (soixante-dix mille euros) émis aux conditions suivantes :

Durée : 7 ans

Taux : fixe 2.75 % l'an

Echéances : annuelles / capital constant
Frais : 105 €

Le Conseil Municipal inscrit la dette au budget.

Monsieur le Maire est chargé de signer le contrat et tous les documents se rapportant à cette décision.

Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme :
En Mairie le 06/11/2025

Le Maire
Jean-Luc TOURLAN



Le secrétaire de séance
Jacques ROUMANIOL

